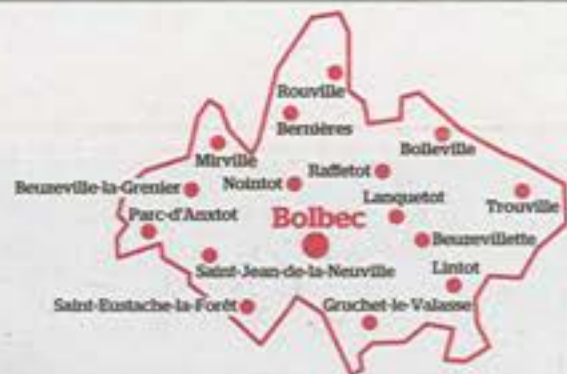


Bolbec

REDACTION 16, rue Gambetta, 76170 Lillebonne. Tél. 02 32 84 37 62. Mail: lillebonne@lecourriercauchois.fr
URGENTES Médecin de garde canton de Bolbec, tél. 02 32 73 32 33. SAMU: le 15. Commissariat de police: tél. 02 32 84 56 60.
 Gendarmerie: tél. 02 35 31 00 53. Pompier: 18 ou 02 32 84 22 71. Permanences standard le jeudi et le vendredi. Pharmaciens: en semaine, une pharmacie est ouverte jusqu'à 20 heures, sinon, service audiotel n° 3237 à partir d'un fixe ou d'un mobile. Hôpital Fauquet: tél. 02 35 39 69 50. Clinique Tous-Vents: tél. 02 35 39 36 36. Chirurgien-dentiste: tél. 02 35 15 81 27.
INFORMATIONS UTILES ADMR, tél. 02 32 93 90 90. Centre médico-social Tassigny, Bolbec, tél. 02 35 31 55 80. ABAD (aide à domicile): tél. 02 35 31 26 68. Tabacologie: 02 35 39 11 02. Médiathèque: tél. 02 32 84 51 30 (fermée le lundi).



Urbanisme: l'agglo pas si mal lotie ?

Saint-Eustache-la-Forêt

Alors que les débats s'intensifient sur l'urbanisme, Caux Seine agglo pourrait bénéficier d'une hausse de population et d'activité.

"C'est un défi qu'on ne sait pas encore comment envisager." Mercredi soir, la première des quatre réunions publiques de présentation des documents d'urbanisme (SCOT et du PLUI) de Caux Seine agglo avait lieu à Saint-Eustache-la-Forêt, sous la houlette du vice-président Patrick Pesquet. Ils ont déjà été discutés au sein du conseil municipal de chaque commune de Caux Seine agglo et en conseil communautaire. Il s'agit désormais d'organiser les échanges entre les communes de Caux Seine agglo, puis à une échelle plus large.

La loi lutte de plus en plus contre l'étalement urbain. Les échéances nationales sont les suivantes: d'ici 2030, chaque territoire doit diviser par deux sa consommation foncière des dix dernières années; d'ici 2050, il doit y avoir équilibre et l'atteinte du "0 artificialisation" (c'est-à-dire que chaque espace artificialisé devra être compensé par un espace renaturé). L'équilibre pourra se faire à échelle régionale: concrètement, Caux Seine agglo pourra être autorisée à créer de nouvelles zones construites (en raison de la hausse de sa population et de son activité) qui devront être compensées ailleurs en Normandie.

225 hectares pour l'accueil industriel

Mercredi soir, au sein de l'assemblée où on retrouvait surtout des élus du territoire, il a beaucoup été questions de terres agricoles. "C'est honteux d'en prendre autant, surtout quand on voit tous des grands commerces fermés, par exemple près du Havre", a lancé d'emblée un élu de Mirville. Patrick Pesquet va dans le même sens: "Ce qui est aberrant, c'est qu'en quelques années on a doublé l'espace des locaux commerciaux en

Normandie, mais le chiffre d'affaires est loin de suivre... On sait qu'il y a un problème, il faut le régler." Le vice-président ajoute que Caux Seine agglo prévoit d'ici 2030 l'installation de 225 hectares pour l'accueil industriel (dont 150 hectares pour aménager la zone Port-Jérôme III). En revanche, il n'y aura pas de création de nouvelle zone pour le commerce: "L'idée est de maintenir la qualité et la quantité de service actuelles."

Côté population, Caux Seine agglo pense compter 80 000 habitants en 2030 et prévoit 3 450 nouveaux logements "pour les nouveaux habitants et déménagements, par exemple les enfants quittant le domicile parental." Pour l'habitat aussi, les discussions s'accroîtront lorsque les documents d'urbanisme se préciseront, à un moment où le leitmotiv serait à la tendance "moins de maisons individuelles sur moins de su-

perficie". "On sait que beaucoup de gens ont des envies de campagne et d'espaces après le Covid, mais c'est en contradiction avec ce que l'on veut faire évoluer", avance Patrick Pesquet. Et de conclure: "Les règles d'urbanisme n'étaient pas les mêmes sur toutes les communes. Ces nouveaux documents sont difficiles à construire, mais lorsqu'ils le seront, on pourra s'appuyer dessus et ce sera pareil pour toutes les communes de l'agglo."



Mercredi soir, à l'occasion de la réunion publique, des élus locaux ont défendu la situation de leurs petites communes et évoqué les difficultés qui seront rencontrées avec l'établissement des nouvelles lois d'urbanisme

A noter

Bolbec
Etat civil
du 11 au 17 avril

Mariages:
Sery Denis et Petermann Ghislaine, domiciliés à Bolbec.
Soret Alexandre et Pernel Sophie, domiciliés à Bolleville.
Décès:
Leclerc veuve Levesque Nicole, 82 ans, domiciliée à Bolbec.
Hanin veuve Auvray Fer-

rande, 93 ans, domiciliée à Bolbec.

Bolbec
Permanence juridique
de la FNATH
mercredi 27 avril

La permanence juridique de la FNATH section de Bolbec aura lieu mercredi 27 avril au local, 36 rue Jacques-Fauquet (foyer des anciens) de 15h30 à 16h30.

Elle est ouverte aux adhérents mais aussi à tous ceux, victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant des difficultés dans leurs démarches, constitutions de dossiers, aides dans les procédures, renseignements divers... Prendre rendez-vous au 02 35 71 42 71 le mardi matin. Les adhérents qui ne l'ont pas encore fait peuvent venir régler leur cotisation.



Chaque vendredi

Le Courrier
Cauchois

Toute l'information
locale et régionale



Thomas
SAILLY

DEVIS
GRATUIT

VIDANGE
DE FOSSE



Débouchage
Assainissement
Tout-à-l'égout
Terrassement
Chemin/Talus

76430 LES TROIS-PIERRES
Tél. 02 35 31 08 92